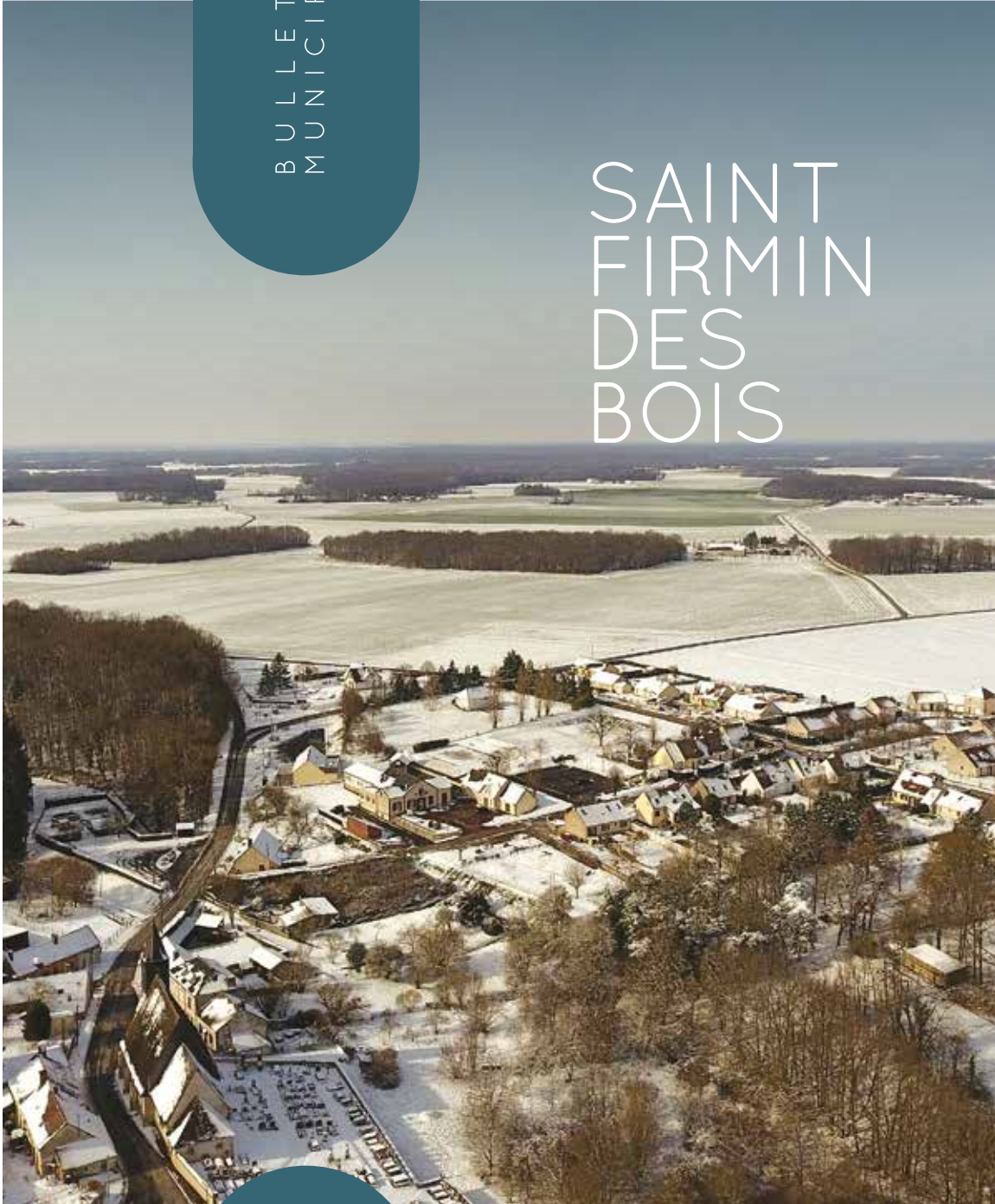


BULLETIN
MUNICIPAL

SAINT FIRMIN DES BOIS



2021

LE MOT DU MAIRE



©Vincent Rigler Beaudenon



BULLETIN MUNICIPAL 2021

Direction de la publication : Francine DE WILDE

Rédaction : Alice Dejust

Mise en page : Noémie Perrier

Photo de couverture : ©Vincent Rigler Beaudenon

Imprimerie : Rival, Chantecoq

Chers Saint Firminoises et Saint Firminoises,

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et santé, à vous et à vos proches.

Pour tous, 2020 a été une épreuve, une épreuve qui continue encore, mais pour laquelle beaucoup d'entre nous se sont levés et se dressent encore, les uns pour faire des courses, coudre des masques, les autres pour passer un coup de fil et prendre des nouvelles, pour animer le village et apporter de la joie, seuls ou au sein d'associations. Je vous remercie, et vous remercierai encore dès que nous pourrons enfin nous réunir tous pour l'inauguration de notre Maison de la Fontaine.

Dans ce contexte, la sécurité de nos citoyens est la première de mes préoccupations. Au-delà des actions matérielles nécessaires sur la circulation ou les infrastructures, je suis convaincue que c'est par le dialogue et le participatif que nous arriverons à rendre notre Saint Firmin plus chaleureux et sécurisant. Un compte Facebook, un site internet pour la Commune, la Petit' Lettre, Panneau Pocket ont déjà été mis en place, pour

vous informer, vous alerter, vous aider. Nombreux sont vos retours positifs et encouragements, cela nous fait chaud au cœur. D'autres outils vous seront prochainement proposés, comme la Participation Citoyenne.

Et la suite ? Les aides, les subventions baissent, ce n'est plus comme avant... Et alors ? Je vous propose d'être créatifs, ensemble.

Voyons, qu'avons-nous ? une Histoire à partager, un patrimoine, que nous avons fait vibrer au son d'un Gospel lors de nos premières Journées du Patrimoine, une campagne et des chemins à redécouvrir, mais aussi de nombreuses installations pour nous retrouver, pratiquer un loisir, ou encore projeter un film avec l'association du Vox, installations pour lesquelles je remercie les municipalités précédentes.

Nous sommes également en plein cœur d'un territoire animé par la 3CBO, notre Communauté de Communes, déterminée elle aussi à développer la vie économique, la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire. Nous y veillons lors de chaque conseil communautaire.

Mais notre grande richesse, c'est nous tous.

Avec votre soutien particulier, professionnel ou associatif, nourris de vos remarques, de vos informations, de vos souhaits, nous travaillerons à mettre en valeur notre centre bourg avec son lavoir, à créer un lieu de convivialité et de services de type café/commerce, à développer la zone de loisirs de la Mare des Tilleuls, à attirer des entreprises vers nos salles communales pour y organiser leurs réunions, séminaires et créer une nouvelle source de revenus pour notre commune. Nous travaillerons également à développer des chemins de randonnées à travers notre petit bout de Gâtinais, et pourquoi pas créer une aire d'accueil de camping-cars. Saint Firmin des Bois attirait autrefois les foules, notre village peut encore être un lieu touristique.

Nous ne nous précipiterons pas. C'est avec vous que nous agissons. Il est temps que les citoyens reprennent la main.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin municipal.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement,

FRANCINE DE WILDE



Luc CLÉMENT,
Maire Honoraire

Par arrêté du Préfet, M. Luc CLÉMENT a été nommé Maire Honoraire de St Firmin des Bois



L'EQUIPE

La nouvelle équipe municipale suite aux élections du 15 mars 2020

De Gauche à droite,
Vincent SCHAAP,
Franck BOURGEOIS
(1er Adjoint),
Sébastien LAGRANGE,
Fabien REINE
(3ème Adjoint),
Alexa JOUHANNAU,
Francine DE WILDE
(Maire),
Christine REMENANT,
Bernard RIGLET
(2ème Adjoint),
Philippe LEBAILLY,
Christophe FAISY

COMPOSITION DES COMMISSIONS

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : Titulaires : MM. F. BOURGEOIS, S. LAGRANGE, B. RIGLET / Suppléants : MM. V. SCHAAP, F. REINE, Mme A. JOUHANNAU

COMMISSION DES FINANCES : F. DE WILDE, F. BOURGEOIS, B. RIGLET, F. REINE, S. LAGRANGE

Commission Voirie & Infrastructures : B. RIGLET, C. REMENANT, V. SCHAAP, C. FAISY, P. LEBAILLY

COMMISSION RESTAURANT SCOLAIRE / ECOLE : F. DE WILDE, F. REINE, A. JOUHANNAU, C. REMENANT

COMMISSION CIMETIÈRE : B. RIGLET, F. REINE, P. LEBAILLY

COMMISSION COMMUNICATION : F. REINE, A. JOUHANNAU, S. LAGRANGE

COMMISSION ENVIRONNEMENT / AMÉNAGEMENT / TOURISME / EMBELLISSEMENT : F. REINE, A. JOUHANNAU, C. REMENANT, P. LEBAILLY

COMMISSION SÉCURITÉ : F. BOURGEOIS, B. RIGLET, F. REINE, C. FAISY, P. LEBAILLY, S. LAGRANGE

COMITÉ CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE : F. REINE, C. FAISY, S. LAGRANGE

DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3CBO (Communauté de Communes de la Cléry du Betz et de l'Ouanne) : F. DE WILDE

SMAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) : B. RIGLET, P. LEBAILLY, C. FAISY

SIIS (Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire) : F. DE WILDE, A. JOUHANNAU, C. REMENANT

PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural - Gâtinais Montargois) : F. BOURGEOIS, A. JOUHANNAU

EPAGE / Bassin du Loing : B. RIGLET, P. LEBAILLY

ADAPAGE : C. REMENANT

FOURRIÈRE ANIMALE : A. JOUHANNAU

CORRESPONDANT DÉFENSE :

F. DE WILDE

DÉLÉGUÉ SÉCURITÉ CIVILE :

F. DE WILDE

DÉLÉGUÉE AU CNAS : F. DE WILDE

St Firminoise mise à l'honneur Mme MITTON



Solange MITTON, doyenne de notre village, née le 6 septembre 1927 à Montcresson, nous a quittés le 12 octobre 2020 à 93 ans pour rejoindre son époux André MITTON disparu le 16 juillet 2007 à l'âge de 79 ans.

Depuis son mariage avec André Mitton, Solange a toujours habité au centre du village, près de l'Eglise, fleurissant tous les ans le trottoir de géraniums.

Solange Mitton a fait toute sa scolarité à La selle en Hermoy où elle a obtenu le certificat d'études avec mention bien. Elle a travaillé à la ferme avec ses parents ; lors d'une interview par la République du Centre en 2017 elle confiait « j'ai toujours fait de la culture, j'ai travaillé dans une autre ferme « aux Perdreaux » pendant 6 ans et je me suis mariée avec André Mitton, maréchal-Ferrant chez son père. J'ai eu deux enfants, Nicole et Claude, et suis arrière-grand-mère de quatre petits-enfants »

Elle était la dernière lavandière de ST FIRMIN DES BOIS.

Elle a commencé à laver son linge au lavoir du village et pour se faire un peu d'argent, elle a lavé celui des personnes qui le lui demandait. « J'en ai blanchi des gens, bergers, vachers, ouvriers à l'huilerie, instituteurs et combien d'autres » disait-elle. Elle s'est arrêtée en 1975 car elle ne pouvait plus soulever les bras et, a alors, acheté une machine à laver !

Solange Mitton a assumé diverses fonctions de 1957 à 1992 au sein de notre collectivité (entretien des classes, cantine, mairie, Eglise, etc...) Durant 17 ans, elle était en même temps aide-ménagère. Elle ne prenait aucune vacance, et elle en profitait pour laver les classes, trois fois par an, et nettoyer les 300 carreaux. « Je remplaçais à la cantine, j'aidais quand on me demandait car j'aimais être avec les gens ».

En parallèle, elle faisait partie de l'Association EPONA. Nous nous souviendrons de la fête de la forge organisée par Epona en 2003.

Toujours active, Solange Mitton a beaucoup œuvré pour St Firmin des Bois, elle a rejoint le Comité des Fêtes en 1989, et en a pris la présidence en 2001 et ce, durant 12 ans. Nous nous souviendrons des repas à thème organisés le dimanche, des 13 juillet et des brocantes ! Elle a également été la Présidente du Club des anciens, aimant participer aux après-midis « jeux », allant chercher les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

A la retraite, Solange Mitton était un peu la gardienne de notre patrimoine ayant toujours entretenu bénévolement l'Eglise et veillé sur elle.

Solange était surtout la mémoire de notre village, emmenant avec elle presque un siècle de souvenir et d'anecdotes.



MAIRIE

PERMANENCES DES ÉLUS

Madame le Maire reçoit en Mairie sur rendez-vous

Les Adjointes reçoivent en Mairie sur rendez-vous :

M. Bourgeois, 1er Adjoint, le vendredi après-midi

M. Riglet, 2ème Adjoint, le lundi matin

M. Reine, 3ème Adjoint, le jeudi après-midi

LE PERSONNEL COMMUNAL

Mme Alice DEJUST, Adjoint Administratif, secrétariat de la mairie

Mme Michèle DREFFIER, Adjoint Technique, entretien des classes, maison des associations, maison de la Fontaine, location des salles

M. Serge LAHAYE, Adjoint Technique, service de voirie et entretien communal

Mme Christine MINVIELLE, Adjoint Technique, restaurant scolaire

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

LUNDI de 09h00 à 12h00

VENDREDI de 14h00 à 17h00

02.38.95.22.59

mairie-st-firmin-des-bois@orange.fr

Site internet : saintfirmin-des-bois.fr

Page facebook : Commune de St Firmin des Bois

Panneau Pocket

Démarches administratives : www.service-public.fr

ÉCOLE PRIMAIRE

02.38.95.31.89

MAISON DES ASSOCIATIONS

02.38.95.38.41

461
habitants

Chiffres INSEE au 01/01/2021

CALENDRIER 2021

Mars 2021 :
randonnée pédestre

Juin 2021 :
Vide-greniers

ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCE

Léna WURLINGER, 13 Avril 2020

Enora RATAJSKI, 11 Juin 2020

Charline MILLOT BOYER, 14 Juillet 2020

Elya BAUDRY, 16 novembre 2020

MARIAGE

CELLIER Vincent et DOMIN Lydie, 17 juillet

THOMAS Xavier et BESSON Aline, 8 Août

DECES

Mme MERCIER Paulette veuve FAUQUEUX, 90 ans, 21 juillet 2020

Mme RAGU Solange veuve MITTON, 93 ans, 12 Octobre

Mme Christine BEETS, 19 octobre

TARIFS COMMUNAUX

Maison de la Fontaine (Salle à vocation scolaire et culturelle)
(Maximum 100 personnes)

Salle Polyvalente	VIN D'HONNEUR	WEEK-END	CAUTION
Résidents	100 €	300 €	1000 €
Vaisselle	/	50 €	/
Non Résidents	100 €	400 €	1000 €
Vaisselle	/	50 €	100 €
Option forfait « ménage »	60 €	60 €	150 €
Associations Communales	2 LOCATIONS GRATUITES PAR AN		
	Sauf option « ménage » payante si souhaitée.		

Conditions de location de la salle :
versement de la totalité du montant 3 semaines avant la location, chèques de caution et attestation de responsabilité civile au nom de la personne réservataire.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal reconduit les tarifs de location ainsi que les modalités pour 2021, comme suit :

La salle sera louée pour un maximum de 30 personnes

Tarifs habitants de la commune : 120.00 € (vaisselle comprise)

Tarifs habitants hors commune : 150.00 € (vaisselle comprise)

Chèque de caution : 500.00 €

Attestation de responsabilité civile à fournir par le locataire des lieux. Le règlement se fera en une seule fois à la réservation. La salle sera louée pour le week-end.

CIMETIÈRE CONCESSIONS

Trentenaires (2m) = 100 € le m²

Alvéoles cinéraires (15 ans) = 300 €

Alvéoles cinéraires (30 ans) = 600 €

Cave-urne (15 ans) : 250 €

Cave-urne (30 ans) : 500 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La facturation est établie par la SAUR (sur la facture d'eau potable)

Terme fixe (abonnement annuel) : 40 €

Prix du m³ : 1.55 €/m³

Taxe de raccordement : montant des travaux facturés.

Taxe de modernisation des réseaux de collecte domestiques (taxe instaurée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et reversée à celle-ci, tarifs 2019-2024).

RESTAURANT SCOLAIRE :

enfant : 3.50 € / adulte : 4.50 €

TRANSPORTS SCOLAIRES

REMI 45

Ils sont assurés par la Région.
www.remi-centrevaldeloire.fr

RÉALISATIONS 2020



MAISON DE LA FONTAINE

Les travaux ont été réceptionnés en juillet.

PANNEAU POCKET

La Commune s'est équipée de l'application Panneau Pocket afin de pouvoir mieux informer et alerter les habitants.

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures de réseaux, travaux sur la voirie, alerte météo...

C'est simple et gratuit, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette.

Nous remercions vivement tous les bénévoles qui ont participé à la confection des masques pour les St Firminois



Décorations de Noël réalisées en partie par les conseillers et des bénévoles. Merci à tous !



1^{ÈRE} FÊTE DU PATRIMOINE, LE 19/09/2020

Une belle journée, avec visite guidée du patrimoine bâti par M. Claude Martin, terminée par un beau concert !



INSTAURATION DE SENS UNIQUE ET ZONE "30"

Plusieurs arrêtés municipaux ont été pris, 1 concerne la mise en place d'un sens unique sur la VC 20 reliant St Firmin des Bois (liaison entre la rue du bois de la chenille et la RD163 (route de Chuelles), plusieurs arrêtés ont été pris concernant la limitation de vitesse à « 30 » : dans le bourg, lot. Bois de la Perreuse et lot. Bois de Pierre.

ST FIRMIN DES BOIS, VILLAGE BOISÉ

Continuons à ce que l'arbre, symbole d'équilibre, de la vie s'épanouisse sur notre territoire.

2 liquidambars vont prendre place devant la mairie

1 chêne rouge d'Amérique à la mare des tilleuls

1 tilleul de Hollande et 1 Albizia près du lavoir

DONNÉES BUDGÉTAIRES 2020

COMMENT S'ÉLABORE UN BUDGET ?

A la manière d'un ménage, la commune gère le budget selon un système de recettes et de dépenses. En fonction de leur nature et de leur provenance, celles-ci sont incluses dans les sections de fonctionnement et d'investissement.

QUELLES SONT LES RESSOURCES ?

En matière de fonctionnement, elles sont le produit

- Des impôts locaux (à hauteur de 70 % en moyenne) (164 717 €)
- Des dotations allouées par l'Etat déterminées par les lois de finances annuelles votées par le Parlement (20 % en moyenne) (75 551 €)
- De l'exploitation du domaine communal (10%) (49 259 €)
- De la production pétrolière (Redevance des mines) (Vermilion, 48 200 € pour 2020)

Autre nature de ressources entrant dans les caisses de la commune, en section investissement : les subventions d'équipement. Comme leur nom l'indique, elles ont pour but de financer les dépenses d'équipement.

Elles proviennent :

- De l'Etat (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR 25-50 %), Dotation de Soutien à l'Équipement Local (DSIL)
- Des collectivités locales (Région, Département (aide aux petites communes), Intercommunalités)
- De l'Europe

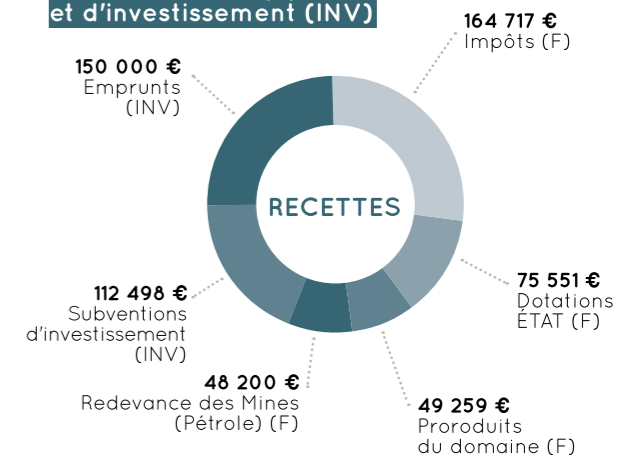
QUELLES SONT LES DÉPENSES ?

Celles, dites d'exploitation, c'est-à-dire, couvrant notamment le fonctionnement des services de la commune : techniques, sociaux, sportifs, culturels ou administratifs.

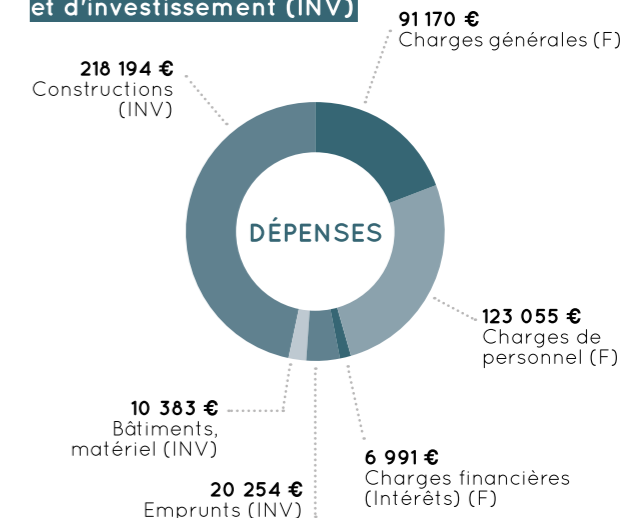
Si ces dépenses sont maîtrisées, la Commune peut dégager une marge appelée capacité d'autofinancement. Elle participe au financement des dépenses d'équipements.

Attention : la commune ne peut pas dépenser à tort et à travers les crédits de dépenses sont limitatifs.

Recettes de fonctionnement (F) et d'investissement (INV)



Dépenses de fonctionnement (F) et d'investissement (INV)



CIVISME

APPEL DE LA MUNICIPALITÉ
POUR UN BIEN VIVRE ENSEMBLE



LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

NETTOYAGE DES VOIES COMMUNALES ET ENTRETIEN DEVANT CHEZ SOI

Conformément à l'arrêté n°118-2020 du 23/06/2020 prescrivant l'entretien de la voirie et des trottoirs

- Les voies communales doivent être nettoyées proprement par le ou les responsables.

- Rappelons aux agriculteurs qu'ils n'ont pas à labourer les accotements, c'est préjudiciable pour les routes et cela peut être dangereux !

- Les propriétaires de maison et les locataires sont tenus de balayer devant chez eux (y compris trottoir et caniveau). Cela vaut également pour la neige et la glace.

ÉLAGAGE

Les arbres, arbustes, végétaux qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent

être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être en outre élagués afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.

Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. En bordure des voies communales, faute d'exécution par les propriétaires, riverains ou leurs représentants, une mise en demeure d'élaguer leur sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet, au terme d'un délai d'un mois, la commune obligera les propriétaires riverains ou leurs représentants à effectuer l'élagage par toutes voies de droit.

VITESSE LIMITEE

Dans une partie du bourg la vitesse est limitée à 30 km/h. Beaucoup trop de véhicules ne la respectent pas ! Pensez aux enfants, aux animaux, aux dangers qui peuvent surgir à tout moment.

ANIMAUX

Les personnes détenteurs d'animaux, à quelque titre que ce soit, sont tenues de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Il faut veiller particulièrement aux aboiements répétés et intempestifs des chiens en l'absence des proprié-

taires et si nécessaire faire usage de dispositif dissuasif (collier anti-aboiement).

ANIMAUX ERRANTS / DIVAGATION DES CHIENS ET CHATS / DÉJECTIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

La divagation des chiens et chats est formellement interdite par arrêté préfectoral. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique qu'à la condition d'être tenus en laisse. Les accompagnants devront veiller à éviter le dépôt de déjections de leurs animaux dans les pelouses, sur les trottoirs, bandes piétonnières ou tout autre espace aménagé destiné à recevoir la circulation. Au cas où, les déjections devront être ramassées par les propriétaires des chiens.

VOUS ORGANISEZ UNE PETITE FÊTE. PRÉVEZ VOS VOISINS !

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Sa mission : trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties (en matière civile). Est présent sur rendez-vous :
Mairie de Courtenay : 1er vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00
Mairie de Château-Renard le 2ème vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00

DÉCHETS : RESPECTONS NOS CAMPAGNES !

Les dépôts sauvages sont récurrents sur notre territoire communal, notamment à la mare des tilleuls. Les routes, les fossés, les champs, servent de poubelles aux automobilistes.

Nous rappelons que rien ne doit être jeté dans la nature. Des containers de tri sélectif sont à votre disposition à la mare des tilleuls. Si ceux-ci sont pleins, n'abandonnez pas vos déchets à leur pied mais rendez-vous à un autre point de collecte et prévenez la mairie ou le SAR.



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT

par arrêté préfectoral du 09/06/2017

NE BRÛLEZ PLUS VOS DÉCHETS VERTS, VALORISEZ LES !

DES SOLUTIONS
ALTERNATIVES
ADAPTÉES À VOS
BESOINS ET PLUS
RESPECTUEUSES
DE LA QUALITÉ DE
L'AIR EXISTENT :

L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

(source ADEME)



Attention les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.



Retrouvez plus d'informations et de conseils sur :
www.ademe.fr
Guide « Le compostage et le paillage »





LA VIE DE L'ÉCOLE

L'année 2019-2020 a malheureusement été très perturbée, à cause du confinement. Beaucoup de projets n'ont jamais abouti et les élèves ont été confinés chez une bonne partie de l'année.

Pour autant, en 2020 nous avons pu programmer quelques sorties :

En effet, les élèves de CM2 ont participé à un mini projet escalade : une séance (au lieu des 8 prévues) pour découvrir cette activité avec un moniteur diplômé sur le mur d'escalade du gymnase de Triguères.

Enfin, ils ont démarré une correspondance avec une classe australienne, à Cooroy, dans le Queensland. Echanges qui ont permis de les ouvrir sur le monde.

Tous ces projets sont reconduits cette année. Toute l'école participera à « Amily Chante » pour donner un grand spectacle de fin d'année en mai 2021.

En septembre 2020, les CM1/CM2 ont mis en place un projet « découverte du monde agricole ». Les élèves ont pu visiter la Ferme de la Croix Blanche (merci à Christophe Beets) et étudier une parcelle de culture d'orge. Ils ont également planté de l'orge et du sorgho à l'école. Ils visiteront une deuxième exploitation en 2021 à Saint Firmin des Bois : la Ferme des Frélats (un grand merci à Benoît, Eliane et Daniel Beets par avance pour leur accueil).

La classe de CE2 a effectué une sor-

tie en septembre afin de découvrir le village de Saint-Firmin avant d'en étudier des plans et photos aériennes, et afin d'étudier le paysage rural et de plaine, que chacun a pu dessiner.

La classe partira en classe de mer du 17 au 23 mai à Saint-Jean de Monts (Vendée) afin de découvrir le milieu naturel (faune, flore, marais et littoraux), le milieu humain (port de pêche, marais salants) et la vie en collectivité. L'année 2019-2020 a malheureusement été très perturbée, à cause du confinement. Beaucoup de projets n'ont jamais abouti et les élèves ont été confinés chez une bonne partie de l'année.

Pour autant, en 2020 nous avons pu programmer quelques sorties :

En effet, les élèves de CM2 ont participé à un mini projet escalade : une séance (au lieu des 8 prévues) pour découvrir cette activité avec un moniteur diplômé sur le mur d'escalade du gymnase de Triguères.

Enfin, ils ont démarré une correspondance avec une classe australienne, à Cooroy, dans le Queensland. Echanges qui ont permis de les ouvrir sur le monde.

Tous ces projets sont reconduits cette année. Toute l'école participera à « Amily Chante » pour donner un grand spectacle de fin d'année en mai 2021.

En septembre 2020, les CM1/CM2 ont mis en place un projet « découverte du monde agricole ». Les élèves ont pu visiter la Ferme de la Croix Blanche (merci à Christophe

Beets) et étudier une parcelle de culture d'orge. Ils ont également planté de l'orge et du sorgho à l'école. Ils visiteront une deuxième exploitation en 2021 à Saint Firmin des Bois : la Ferme des Frélats (un grand merci à Benoît, Eliane et Daniel Beets par avance pour leur accueil).

La classe de CE2 a effectué une sortie en septembre afin de découvrir le village de Saint-Firmin avant d'en étudier des plans et photos aériennes, et afin d'étudier le paysage rural et de plaine, que chacun a pu dessiner.

La classe partira en classe de mer du 17 au 23 mai à Saint-Jean de Monts (Vendée) afin de découvrir le milieu naturel (faune, flore, marais et littoraux), le milieu humain (port de pêche, marais salants) et la vie en collectivité.



UNE POUR 4

L'association Une pour 4 est l'association de parents d'élèves du regroupement scolaire de Chuelles, Saint-Firmin-des-Bois et la Selle-en-Hermoy.

Notre association a pour but d'organiser des manifestations afin de soutenir activement les écoles dans leurs projets mais aussi créer du lien et favoriser la convivialité entre les familles.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL

D'INTÉRÊT SCOLAIRE DE CHUELLES, LA-SELLE-EN-HERMOY, SAINT-FIRMIN-DES-BOIS

Le SIIS créé en 1983 pour sauvegarder nos petites écoles, a développé au cours des années de nouvelles compétences telles que les garderies périscolaires.

Le Comité Syndical qui le gouverne est composé d'Elus de chaque commune (12 au total) : Chuelles : Rolland VONNET-adjoint, Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT, Laurence CAUGNE, Marie-Charlotte VERHULST, Cédric HARRY, La Selle en Hermoy : Laurent RABILLON -Maire-, Dany DROUAULT, Sonia OGINSKI, Laëtitia MAHIEU, Saint Firmin des Bois : Francine DE WILDE -Maire-, Christine REMENANT, Alexa JOUHANNAU.

Les différentes dépenses nécessaires au fonctionnement des 3 écoles et des 2 garderies périscolaires (achat de fournitures scolaires, frais de personnel, mais aussi acquisition de matériel informatique, mobilier, les aides aux sorties scolaires et la fréquentation de la piscine communautaire) sont financés en très grande partie grâce aux participations demandées aux trois communes du regroupement scolaire.

Le SIIS cotise auprès des Centres Musicaux Ruraux afin que les enfants bénéficient de séances hebdomadaires dispensées par un intervenant musical.

COORDONNÉES

14 rue des Ecoles
CHUELLES (au-dessus du bâtiment de l'école primaire)

Présidente :
Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT

Secrétaire :
Sandrine NOAILLE

Bureau ouvert mardi et jeudi
de 13h30 à 17h30

Tel : 02 38 94 29 50
sirisdechuelles@wanadoo.fr

Garderies : la Selle en Hermoy
02 38 92 17 08
Chuelles : 02 38 94 20 93

Garderies périscolaires de la Selle en Hermoy et Chuelles
Elles fonctionnent les jours d'école encadrées par Nadine et Laura à La Selle en Hermoy et Mélanie, Nathalie, Aurélie et Corinne.
La surveillance dans le car est assurée par Corinne.
Les chèques CESU sont acceptés en règlement des factures

Tarifs en vigueur :

Matin :	
A partir de 7h00 (la Selle en Hermoy)	
A partir de 7h30 (Chuelles)	2.80 €
Matin : à partir de 8h00	1.30 €
Matin : 0h30 maximum	1.00 €
Soir : jusqu'à 17h30 (avec goûter)	1.80 €
Soir : jusqu'à 19h00 (avec goûter)	2.80 €
Soir : 0h30 maximum (avec goûter)	1.30 €

Accueil des enfants en cas de grève des enseignants : le SIIS accueille les enfants des parents qui n'ont pas la possibilité de les garder.

Effectifs scolaires
2020/2021
214 enfants

ÉCOLES	CLASSES	CONTACT
CHUELLES	PS/MS : Mme Fanny HUBERT (ASEM : Aurélie VAN LIERDE), 24 enfants PS/ GS : Mme Aurélie BUJEAU/Mme Eléna MAINFERME (ASEM : Jessica FERREIRA) : 23 enfants MS/GS : Mme Virginie HENNEBIQUE/Mme Eléna MAINFERME (ASEM : Nathalie BEAUCHET) : 24 enfants CP : Mme Charlène DELABARRE/ Mme Florine THOMAS : 24 enfants	Mme Virginie HENNEBIQUE, directrice, 02 38 94 20 90 (bât primaire), 02 38 94 20 93 (bât maternelle)
LA-SELLE-EN-HERMOY	CP/CM2 : Mme Fabienne POMMIER : 24 enfants CE1 : Mme Aurélie MASSIN : 20 enfants CM1 : Mme Isabelle BOURILLON ANGELI : 27 enfants	Mme Fabienne POMMIER, directrice, 02 38 92 00 41
SAINT-FIRMIN-DES-BOIS	CE2 : M Romain BOUCHARD : 22 élèves CM1/CM2 : Mme Fanny DUMONTIER BEETS/ Mme Camille GOJARD : 27 enfants	Mme Fanny DUMONTIER BEETS, directrice, 02 38 95 31 89

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La 3cbo, communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, est un établissement public de coopération intercommunale regroupant 23 communes, soit 20450 habitants, où chaque ville et village compte. Son objectif, que je partage pleinement, est de gérer, promouvoir et développer notre territoire à travers l'ensemble des compétences qui lui sont dévolues.

Après le renouvellement de ses membres suite aux élections municipales, une nouvelle équipe a été mise en place et je tiens à saluer le travail de ses membres précédents. J'ai voulu que nous concrétisions certains projets déjà avancés et qui me paraissent importants pour notre territoire, parmi lesquels l'agrandissement de la maison de santé de Saint-Germain-des-Prés ; la micro-crèche de Bazoches-sur-le-Betz, après avoir clairement défini son plan de financement, sa réalisation structurelle et son principe de fonctionnement qui sera privé. Des locaux adaptés pour le centre de loisirs de Château-renard verront également le jour dans les anciennes salles de technologie, avec le concours financier de la commune. D'autres projets devraient voir le jour prochainement, telle que la création d'une zone d'activités (celles existantes étant quasiment remplies) afin de favoriser l'installation de nouvelles entreprises et la création d'emplois. L'avenir de nos déchetteries devra être décidé rapidement afin de répondre aux exigences environnementales. Ce sera l'objet de débats importants que nous devons avoir avec l'ensemble des conseillers communautaires.

Enfin je veux remercier l'ensemble du personnel pour l'accueil lors de cette transition, croyez en leur professionnalisme et leur dévouement à faire évoluer notre communauté de communes.

Christophe BETHOUL
Président de la 3cbo

ACTION SOCIALE

En dépit d'un contexte sanitaire contraignant, les crèches ont fait leur rentrée avec l'accueil de nouveaux enfants. Ces derniers sont venus compléter les effectifs suite au départ à l'école des plus grands en septembre : Château-Renard a pu accueillir 11 nouveaux enfants, Douchy-Montcorbon 3, autant pour La Selle-Sur-Le-Bied, et Courtenay 17. Les centres de loisirs, eux, ont fonctionné au ralenti cet été pour cause de restriction d'accueil due aux protocoles sanitaires. Cependant, ils ont aujourd'hui repris leur rythme les mercredis et pour les vacances de la Toussaint. Malgré des effectifs pratiquement complets, les centres de loisirs d'Ervauville et de La Selle-Sur-Le-Bied ont encore la capacité d'accueillir quelques enfants le mercredi. À noter que tout cela est devenu possible grâce à des équipes vigilantes auprès des enfants et respectueuses des gestes barrières. Par voie de subvention, la 3CBO a également contribué à l'installation d'une nouvelle orthophoniste à la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans la dynamique des directives gouvernementales, la 3CBO a aidé 56 entreprises (commerces et indépendants contraints à la fermeture durant le premier confinement) à hauteur de 185 850 €. Cette réactivité a permis à ces commerces d'éviter la fermeture et de pouvoir supporter la crise économique. Autre action significative, une taxe sur les logements vacants a été adoptée. Le but étant de redynamiser le secteur immobilier et de lutter contre les logements abandonnés. Enfin, la signalétique des 9 zones d'activités a été intégralement refondue et harmonisée.



TOURISME ET CULTURE

Depuis 2018, la médiathèque de Château-Renard est devenue communautaire. Cet établissement est ouvert à tous, gratuit, et dispose de plus de 5 000 livres, de 300 DVD, de 500 CD, et d'un nombre varié de magazines. La 3CBO a organisé un sondage sur ses réseaux permettant de lui choisir un nouveau nom qui reflète également sa double qualité d'office de tourisme. Désormais, La Halte des Voyageurs fait place à Pas à Pages.

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

L'année 2020 a été marquée par la crise sans précédent du Covid 19. Devant la pénurie et les incertitudes d'approvisionnement des dispositifs de protection, la 3CBO a distribué gratuitement des masques aux collégiens de Château-Renard et de Courtenay. Le 24 septembre, la formation RECIA a été organisée en vue de former les agents de la 3CBO aux nouveaux outils de dématérialisation et de modernisation de l'administration. Dans cette continuité, les élus participeront également à des sessions durant le déploiement de tablettes prévues à cet effet. Une cinquième session à la formation Gestion Relation Citoyen (GRC) a eu lieu le 30 septembre. Elle a permis aux secrétaires de mairies de la 3CBO de mieux maîtriser cet outil informatique qui vise à améliorer les rapports électroniques entre les

citoyens et leur mairie. La solution est déjà mise en place à la 3CBO dans la rubrique « démarche en lignes » de son site internet.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le 18 septembre dernier, Monsieur Guillaume DAVID, représentant du bureau d'étude OPTAE (Optimisation - Audits - Échantillonnage des déchets) a présenté en commission environnement un rapport sur l'optimisation du service d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères. Il y a été question de financement incitatif et du devenir des déchèteries, des décisions importantes qui devront être soumises au conseil communautaire. Comme toutes les déchèteries du territoire, celle de Château-Renard est désormais équipée de la benne éco-mobilier depuis le 7 octobre. Un nouveau prestataire a également été trouvé pour la filière éco-textile, cela s'accompagnant d'un changement des colonnes prévues à cet effet par de nouveaux modèles début décembre.

PISCINES

Malgré le déconfinement, la piscine de Château-Renard a pu réouvrir en juillet 2020 dans le respect des protocoles sanitaires établis par les autorités compétentes. Cela s'est malheureusement traduit par une limitation de la

capacité d'accueil, une réorganisation de la circulation des usagers dans l'établissement, une fréquence accrue des désinfections, une modification du plan d'organisation des secours et une révision partielle du règlement intérieur. Dans le même temps, une journée de formation continue sur les nouveaux process liés au covid a eu lieu pour les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS). Cependant, depuis octobre et la seconde vague de covid, les nouvelles mesures gouvernementales ont contraint à une nouvelle fermeture de la piscine de Château-Renard au grand public. Aujourd'hui, seul le public scolaire est accueilli. Selon l'évolution de la situation après le 15 décembre, de nouvelles réorganisations seront effectuées.

FINANCES

Le paiement en ligne est désormais généralisé pour tous les établissements enfance de la 3CBO. Il est maintenant possible de payer vos factures directement sur internet et ce pour tous les centres de loisirs, les multi-accueils de Courtenay et de Château-Renard, et les micro-crèches de Douchy-Montcorbon et de La Selle-Sur-Le-Bied.

Pour suivre tout au long de l'année les décisions du Conseil Communautaire et la mise en œuvre des projets, une seule adresse : www.3cbo.fr

SMAEP DE CHÂTEAU-RENARD



CHÂTEAU-RENARD, SAINT-FIRMIN-DES-BOIS, SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS,
GY-LES-NONAINS, MELLEROY ET CONFLANS-SUR-LOING

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le service de l'eau potable est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat qui a été renouvelé le 1er Juillet 2013. Sa durée est de 12 ans il prendra fin le 30 Juin 2025.

Le Syndicat prend en charge les investissements : voiries, captages et ouvrages de traitement et de génie civil. La SAUR gère le service et les abonnés, elle met en service les branchements, elle entretient les ouvrages réalisés par le Syndicat et procède au remplacement des équipements dans les limites fixées au contrat d'affermage. En contrepartie de cette exploitation, la SAUR perçoit une rémunération sur les factures de l'eau.

PATRIMOINE DU SYNDICAT

Le syndicat des eaux est propriétaire des bâtiments suivants : La station de pompage de l'Érable, route de Gy-les-Nonains à Château-Renard ; Le surpresseur de Melleroy ; Les 3 châteaux d'eau : Les Challerands (400 m³), Les Liziards (750 m³), le Cordeau (300 m³).

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

En 2020, les travaux réalisés :

- Renouvellement de la conduite d'eau potable sur l'Avenue Principale à Saint-Germain-des-Prés – SAUR à Isle (87),
- Remplacement de canalisation « Le Petit Courtoiseau » à Château-Renard – SAUR à Isle (87),
- Renouvellement de branchement en plomb en PEHD au 321 rue du Général de Gaulle à Château-Renard – SAUR à Isle (87),
- Renouvellement de branchement en plomb en PEHD au 56 rue du Général de Gaulle à Château-Renard – SAUR à Isle (87),
- Renouvellement de branchement en plomb en PEHD au 2 Les Dodinets à Saint-Firmin-des-Bois – SAUR à Isle (87),
- Renouvellement de branchement en plomb en PEHD au 86 rue Les Liziards à Château-Renard – SAUR à Isle (87).

En 2021, les projets prévus :

- Réalisation d'un schéma directeur du réseau – IRH à Olivet (45),

- Renouvellement de la conduite d'eau potable à Vaux au lotissement Le Buisson à Gy-les-Nonains – VAUVELLE (Varennes Changy),
 - Renouvellement de canalisation La Grippe à Melleroy – SAUR à Isle (87).
- Surtaxe syndicale et la taxe de branchement avec ouverture de compteur d'eau.

À compter du 01/01/2020, les tarifs ont changés :

LE TARIF DE LA SURTAXE SUR L'EAU POTABLE :

- Part fixe annuelle 35.4233 € ;
- Part proportionnelle à la consommation :
- de 0 à 500m³ : 0,3124 €,
- au-delà de 500m³ : 0.1796 €.

En ce qui concerne la taxe de branchement, le tarif reste inchangé depuis le 1er Janvier 2012.

Tarif forfaitaire de la taxe de branchement avec ouverture de compteur d'eau : 300,00 €.

ATTENTION AUX FUITES !

Afin de permettre aux usagers de limiter d'éventuelles fuites, il est important d'observer son compteur d'eau, de bien fermer tous les robinets et de vérifier sa chasse d'eau car ceux-ci sont de gros consommateurs !

LES MEMBRES TITULAIRES DU SYNDICAT

Président :

M. Jacky SUARD

Vice-président :

M. Bernard SAUVEGRAIN

CHÂTEAU-RENARD :

MM. Bernard SAUVEGRAIN et René NIVEAU

MELLEROY :

MM. Jacky SUARD et Michel LECERF

SAINT FIRMIN-DES-BOIS :

MM. Bernard RIGLET et Philippe LEBAILLY

GY-LES-NONAINS :

MM. Laurent BRICARD et Philippe RICHER

SAINT GERMAIN-DES-PRÉS :

MM. Christophe BETHOUL et Fabien THIBAUT

CONFLANS-SUR-LOING :

MM. Patrice COCHET et Jacques RONDEAU

CHIFFRES CLÉS

384 364 m³
d'eau consommés

280 993 ml
de réseau

3 365
clients

1 stations de
production

3 415
branchements

64,69%
de rendement
de réseau

52 fuites
sur conduites
réparées

19 fuites sur
branchement
réparées

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Service client SAUR
02 45 77 00 00
Dépannage SAUR
02 45 77 00 01

DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT

Fournir au secrétariat

- une demande par écrit
- la copie des factures d'eau des 3 dernières années,
- la copie de la facture de réparation de la fuite ou une attestation sur l'honneur des réparations effectuées soi-même.

Pour rappel : les fuites de chasse d'eau et de chauffe eau ne sont pas acceptées !

COORDONNÉES

Siège social :
57 Place de l'Hôtel de Ville 45220 CHÂTEAU RENARD
Secrétariat : 1er étage Mairie
337 Grande Rue 45220 GY LES NONAINS : 02 38 96 09 56
siaep45@orange
HORAIRES D'OUVERTURE
Mardi 8h00 à 12h00
Vendredi 8h00 à 12h15



EPONA

L'association éponyme EPONA créée sur le territoire de l'ancien canton de Château-Renard en 1996 et déclarée loi 1901, est composée de bénévoles qui veulent participer à la protection et à la mise en valeur du Patrimoine local des communes que compte la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne -3CBO-.

S'inscrivant dans la tradition narrative, l'association édite semestriellement la « Revue Epona », un recueil semestriel du patrimoine de l'Ouanne et du Gâtinais sous forme d'articles écrits par des auteurs locaux et/ou membres de l'association.

Epona a publié 43 bulletins, 2 ouvrages « Livre de croix » et « Le livre des fermes gâtinais », et organisé des manifestations (expositions) autour du patrimoine.

Elle a contribué au lancement d'une opération de restauration de l'église de La Selle-en-Hermoy, débutée en 2015, qui se concrétise actuellement par une opération de réhabilitation, avec le concours de la Fondation du Patrimoine, des collectivités locales, départementales et régionales,

accompagnés par une souscription privée.

Chaque année, l'association réunit adhérents et sympathisants pour une Assemblée Générale, agrémentée d'une conférence (hormis celle de mars 2020 pour cause de Covid-19).

Pour mieux se faire connaître et contribuer à la vie associative des communes, l'association souhaite s'ouvrir à tous publics intéressés par la culture et l'histoire de notre région rurale en participant à des manifestations, et contribuer ainsi à son image et à son attractivité. Elle souhaite obtenir l'appui, un partenariat (subventions, référent dans la commune) avec les Maires du territoire de la 3CBO.

EPONA est à votre disposition pour vous rencontrer et concrétiser avec vous ces projets qui vous concernent.

CONTACT

Association EPONA : mail : asso.epona2018@gmail.com. Courrier : Epona -Mairie- 45220 TRIGUERES

Aart HEERING, Président
Roland VONNET, Membre du bureau Epona en charge des relations publiques



SYNDICAT D'INITIATIVE



OUVERTURES

du 1er septembre au 30 avril :
mardi-mercredi-jeudi-vendredi-
samedi 10h-12h 15h-17h30 ;
lundi dimanche fermé

du 1er mai au 31 août :
mardi-mercredi-jeudi-vendredi
10h-12h 15h-17h30 ; samedi 10h-12h
15h-18h ; dimanche 10h-12h ;
lundi fermé

OTSI de Château-Renard
3CBO 32 place de la République
45220 Château-renard
tél : 02 38 95 39 53
otsi.chateau-renard@wanadoo.fr

www.chateau-renard-tourisme.com
[page gatinais-tourisme-
chateau-renard](http://page.gatinais-tourisme-chateau-renard)

Conseiller en séjour : Annie Absolu
Président : Jacques Gout



NOUVEAUTÉ : REZO POUCE ÉVOLUE, VOUS POUVEZ MAINTENANT RÉSERVER VOTRE TRAJET !

L'application d'autostop organisé et sécurisé, Rezo Pouce, devient désormais une application de covoiturage pour tous vos déplacements quotidiens sur les 95 communes du Gâtinais montargois ! Que vous soyez conducteur ou passager, publiez vos trajets réguliers ou postez un trajet unique sans limite de temps.

PASSAGERS : Vous n'avez pas de solution de transport et vous devez vous rendre dans quelques jours à Montargis ou dans une commune

proche de chez vous ? Effectuez votre demande de trajet via l'appli Rezo Pouce. Un conducteur pourra ainsi visualiser votre demande et vous contacter pour vous proposer de partager son véhicule gratuitement.

CONDUCTEURS : Vous souhaiteriez covoiturer régulièrement ? N'hésitez pas, publiez vos trajets réguliers ou ponctuels via l'appli en renseignant vos horaires et lieux de départ et d'arrivée. Une personne souhaitant effectuer le même trajet pourra entrer en contact avec vous via l'appli et ainsi vous proposer de covoiturer ensemble. Si le trajet devient régulier une participation du

passager aux frais de carburant est possible.

Si ce n'est pas déjà fait, découvrez donc la nouvelle interface et les nouvelles fonctionnalités en mettant à jour l'application ou en la téléchargeant sur Google Play ou dans l'App Store. Évidemment, vous avez toujours la possibilité de pratiquer l'autostop « classique », sans prise de rendez-vous, en vous positionnant sous un panneau Rezo Pouce avec une fiche destination.

Ce qui ne change pas : des trajets riches en bonne humeur, sans CO2 ajouté et au budget allégé ! Toutes les infos sur rezopouce.fr et sur la page Facebook : Rezo Pouce Gâtinais montargois.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



INFOS DECHETTERIE ET TRI SÉLECTIF

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une carte d'accès est nécessaire pour entrer dans les déchèteries. Pour l'obtenir : télécharger le formulaire sur le site www.3cbo.fr. Dans la rubrique « collecte et traitements des déchets ». Il est également disponible en mairie. Le dossier est à déposer directement au pôle technique, aux horaires indiqués ci-dessous. Adresse : 505 Chemin des Comtois - 45220 CHUELLES - Tel. 02.38.95.27.65 - Email : secretariat.st@3cbo.fr

**NOUVEAUX HORAIRES
DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 9 H À 12H ET DE 14H
À 17H**

CONDITIONS :

Particuliers : 18 passages gratuits de 1m³, par an et par foyer.
Professionnels : 1 m³ par passage, accès payant, voir tarif avec pôle technique. Accès autorisé aux PTAC inférieur à 3,5 T.

L'accès des 3 déchèteries est réservé aux habitants et aux professionnels des communes du territoire de la 3CBO.

Rappel des horaires :

Du lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30, le vendredi de 11h à 19h. Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.



De nouvelles colonnes textile ont été installées pour que vous puissiez y déposer vos vêtements.

1 à Bazoches-sur-le-Betz
2 à Château-Renard à l'extérieur de la déchèterie et derrière la mairie.
1 à Chuelles à La Sablonnière
3 à Courtenay sur le parking Intermarché, à l'extérieur de la déchèterie et à la Jacqueminière
1 à La Selle-sur-le-Bied, rue de Picardie
2 à Saint-Germain-des-Prés, route de Gy et à l'école primaire
1 à Saint-Hilaire-les-Andréis, rue du cimetière
1 à Triguères

Le leader français Le Relais a en charge ces nouvelles colonnes. Moins nombreuses qu'auparavant, elles seront vidées une fois par semaine.

TÉLÉCONSULTATION

Téléconsultation avec un médecin et une infirmière le mardi après-midi sur rendez-vous au 02 38 92 70 98 ou prise de rendez-vous sur www.healphy.com
67 Rue des Peupliers - 45220 CHÂTEAU-RENARD

La Téléconsultation avec un médecin et une infirmière

Pour prendre rendez-vous :

☎ 02 38 92 70 98

@ www.healphi.com



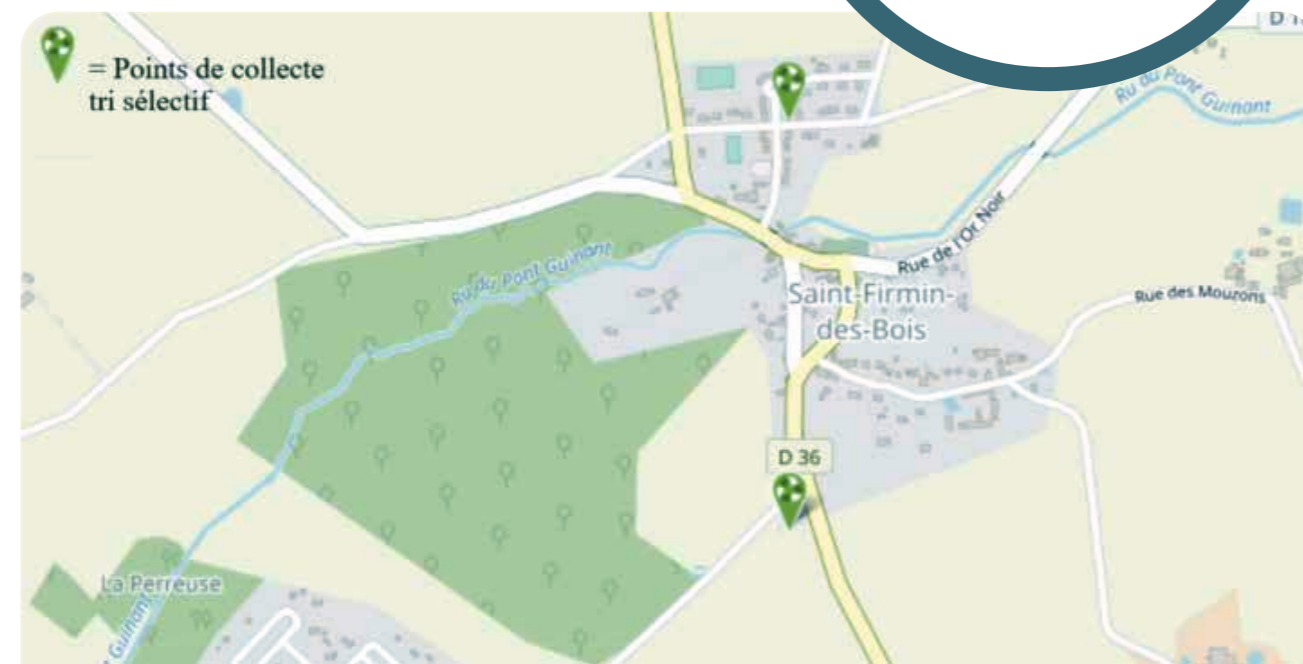
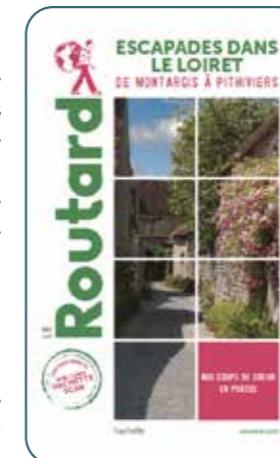
GUIDE DU ROUTARD ESCAPADES DANS LE LOIRET DE MONTARGIS À PITHIVIERS

A 80 km de Paris, bordée par la forêt d'Orléans, cette partie du Loiret, traversée par la Route de la Rose, abrite de superbes jardins ainsi que des sites qui méritent le déplacement, comme le Château de Chamerolles et son musée du parfum, ou l'atelier-musée de l'imprimerie du Malesherbois. Et n'oubliez pas de goûter les deux versions du célèbre Pithiviers et de rapporter du miel du Gâtinais.

Dans ce guide : Tous les coups de cœur du routard sur notre territoire illustrés ; des suggestions de programmes et toutes les infos pour organiser votre séjour ; des visites, des activités et des adresses au meilleur rapport qualité/prix vérifiées sur le terrain ; des cartes pour vous repérer sur le territoire en un clin d'œil.

5 000 EXEMPLAIRES SONT DÉJÀ ÉCOULÉS

5 000 NOUVEAUX EXEMPLAIRES SONT EN FABRICATION



NUMÉROS UTILES

Mairie.....02 38 95 22 59
Ecole Primaire.....02 38 95 31 89
Garderie périscolaire.....02 38 92 17 08
Collège de Château-Renard...02 38 95 31 52
Urbanisme (DDT Montargis)....02 38 28 30 40
Trésor Public (Courtenay).....02 38 97 41 13
Urgence ERDF.....08 10 33 30 45
Pharmacie de Château-Renard...02 38 95 20 29

SERVICES SANTÉ & SÉCURITÉ

Police Secours.....17
(ou Gendarmerie de Château-Renard en cas d'urgence 02 38 95 66 10)
SAMU.....15
Pompiers.....18 (fixe).....112 (portable)
Samu Social.....115
Hôpital d'Amilly-Montargis.....02 38 95 91 11
Clinique de Montargis.....02 38 28 33 33
Médecins de garde
Appeler le 15 ou la gendarmerie
Centre anti-poison Angers.....02 41 48 21 21
24/24 Paris.....01 40 05 48 48
Enfance maltraitée.....119 ou 0800 051 234

SERVICE RELIGIEUX

Presbytère de Château-Renard...02 38 95 21 06

CONCILIEUR DE JUSTICE

A Château-Renard, 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 09h00 à 12h00
A Courtenay, 1^{er} vendredi de chaque mois, de 9h00 à 12h00

PRODUCTEURS LOCAUX



LAPI'PASSION DE MOUSTACHE

Accessoires pour rongeurs, basse-cour. Chiens/chats, Aquatiques et Reptiles...

Lapassiondemoustache.com/moustachelelapin.jimdofree.com

Livraison gratuite 30 km, nourritures lapins et autres ...
06 74 006 82 05 / annickpassion@orange.fr



PRODUITS LAITIERS ET FROMAGES DE CHÈVRES ET VACHES

Vente à la ferme le samedi matin de 09 h 30 à 12 h 30. Sur le marché de Château-Renard le mercredi matin.

Francine DE WILDE - 2, le Château Vert 45220 ST Firmin des Bois
Tel. 0670942779 Bientôt sur lafermeduchateauvert.fr



VENTE À LA FERME DE VIANDE RACE SALERS

Colis sur commande et suivant disponibilité au
06 78 95 80 80

Veau : colis de 7 kg. Contenu de colis : rôti escalopes, côte, blanquette, tendrons, chair

Viande rouge : colis de 10 kg
Colis tradition : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, bourguignon, braisé, pot au feu, chair

Colis été : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair, 1kg de merguez, 1kg chipolatas, akg de grosses saucisses

Colis haché : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair, 1kg de grosses saucisses, 2 kg steak haché

Abats vendus séparément.

M. Benoît BEETS, 3 Les Frélats
45220 Saint Firmin des Bois



LISTE DES MARCHÉS

JOURS DE MARCHÉ

Mercredi matin
Château-Renard (08h30 - 12h30)

Jeudi matin
Courtenay (08h - 13h)

Samedi matin
Courtenay (08h - 13 h)

MARCHÉS NOCTURNES

Jeudi
La Selle-en-Hermoy (17h30 - 20h)

Vendredi
Triguères (16h - 20h)

ASSOCIATIONS COMUNALES



PIRATE BAY

Pirate Bay est une association dédiée à la pratique du vélo extrême (Dirt/BMX).

L'année 2020 a été riche de projets : aménagement du terrain, construction des tremplins et shape (façonnage) des bosses. Un projet de construction d'un PumpTrack communal est en pour-parler avec la mairie de Saint Firmin des Bois. L'association Pirate Bay est ouverte à tous les pratiquants experts et équipés du matériel adéquat.

Renseignements : piratebay45@yahoo.com



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a dû annuler en 2020 beaucoup de ses animations (randonnée, vide-grenier, marchés) dû à la crise sanitaire de la covid-19.

Nous avons pu malgré tout faire notre première fête du patrimoine avec l'aide du conseil municipal, qui a attiré beaucoup de personnes ainsi qu'à notre concert (environ 120 personnes) qui a été très apprécié.

Pour cette année nous espérons pouvoir faire:

- **randonnée : 28 mars**
- **vide-grenier : 13 juin**
- **le 14 juillet : 10 juillet**

En attendant nous vous souhaitons une bonne année 2021 pleine de joie.

Email : cdfstfirmindesbois@outlook.fr

Page Facebook : Comité des Fêtes de St Firmin des Bois



ENFANTS À HAUT POTENTIEL 45

EHP 45 est une association dédiée aux enfants intellectuellement précoces et à leurs parents. Elle organise des ateliers pour enfants, des conférences (généralement ouvertes à tous) et des groupes de parole pour les adultes. Tout y est gratuit.

Pas d'activité en 2020, suite au covid 19.

EHP 45 reste à l'écoute de tous les parents, si besoin (ehp45@yahoo.com).

Pour les 11 - 25 ans,
mais aussi leurs parents,
les professionnels de tous secteurs
qui les accompagnent

La Maison des Ados
#ToujoursPrèsDeVous
#ToujoursÀVotreÉcoute

à Orléans, Montargis,
dans tout le 45 grâce à l'équipe mobile,
par téléphone, visio,
ou message privé sur les Réseaux Sociaux

Besoin de se confier ?
Contactez-nous !

Orléans 02.34.28.35.08

Montargis 07.85.76.64.75

mدا45@amara45.fr

Réseaux sociaux :
MaisonDesAdos45



ASL - L'ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS

Les cours de gym douce, supervisés par Mme Bougréau Géraldine, ont lieu le mardi de 15 h 30 à 16 h 30 à la Maison de la Fontaine (cette année, en raison de la crise sanitaire, les cours ont malheureusement dû être suspendus à partir d'octobre, mais ils reprendront dès que possible)

Il en est de même pour les cours de Pergamano qui avaient lieu le jeudi après-midi à la salle des Associations. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de leur reprise !

Le bureau de l'ASL est composé de :
Mme VINATIER Geneviève, Présidente
Mme BEETS Eliane, Trésorière,
Mme DE WILDE Michèle, Secrétaire



Pour découvrir l'Arboretum au fil de l'alphabet, il fallait suivre la chenille Alphabertha qui distribuait les indices nécessaires à la progression dans l'alphabet.

Jeanne-Marie Adélaïde Andrieux, mère de Philippe-André de Vilmorin, le "créateur" de l'Arboretum, a mené plusieurs visites, enrichissant celles-ci de sa connaissance historique du site.



ECOLOKATERRE

Malgré la crise sanitaire qui a considérablement restreint les activités de l'association (ou grâce à!), nous avons innové en proposant de nouvelles animations et en nous adaptant à de nouveaux publics.

Des visites costumées et théâtralisées ont été initiées à l'Arboretum des Barres sur certains week-ends d'ouverture et pour les Journées du Patrimoine. Très plébiscitées, elles seront probablement réitérées... avec de nouvelles thématiques !

Une visite guidée pour découvrir les arbres des rues de la ville de Montargis a été proposée à quatre reprises durant l'été. Les participants ayant exprimé leur satisfaction et leur désir d'en découvrir davantage, un nouveau parcours est à l'étude pour une reconduction éventuelle l'année prochaine.

Nos animations, qui jusqu'alors s'adressaient aux enfants de 3 à 103 ans, se sont vu étendre leur champ d'action en incluant désormais les enfants de crèche. Sur une demande du Multi-accueil de Vésines (Châlette-sur-Loing), l'associa-

LE NEZ DANS LES CIMES URBAINES

tion a créé des ateliers à destination des tout-petits pour une découverte sensorielle de la nature. Expérience innovante qui a plu à tous, grands et petits.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site internet : ecolokaterre.jimdofree.com

Si vous avez des questions, contactez-nous : par téléphone au 02 38 07 06 47 ou par mail à ecolokaterre@gmail.com

ASSOCIATIONS LOCALES

SEG

SOLIDARITE EMPLOI GATINAIS

PRÉSENTATION

Solidarité Emploi Gâtinais (SEG) est une Association dite Intermédiaire rentrant dans le champ de l'Insertion par l'Activité Economique.

L'association SEG assure l'accueil de personnes en recherche d'emploi ainsi que le suivi et l'accompagnement de ces personnes en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'un retour à l'emploi durable.

Nous sommes majoritairement situés en milieu rural, nous apportons une double réponse : un accompagnement délocalisé des demandeurs d'emploi et une demande de personnel de proximité de la part de nos différents clients économiques.

Les salariés sont positionnés sur des missions de travail auprès de divers clients : entreprises, collectivités et particuliers La durée est variable et les tâches diverses : remplacements, accroissement d'activité, besoin ponctuel. Nous accompagnons les salariés avant les missions et après, dans le but de développer leurs aptitudes professionnelles.

PROJETS 2021

- Développement des heures auprès de nos clients entreprises et collectivités
- Développement des formations et ateliers à destination des salariés
- Garder notre certification ISO 9001 avec le Label RSE

CONTACT :

Chrystèle MARCHAND

Contact : SEG 6 rue du Générale de Gaulle, 45220 Château-Renard / 02 38 90 31 30 / asso-seg@wanadoo.fr www.seg45.fr



LE VOX

Le ciné-café-concert Vox de Château-Renard est géré par l'Association VOX POPULI, créée en 1994. Il se situe 28 Place du Marché à Château. En 2020, la commune a signé une convention de partenariat avec LE VOX, pour la projection de séances de cinéma dans notre salle de la Maison de la Fontaine, ce dans le cadre du circuit de cinéma itinérant.

Nous espérons que ce projet aboutira en 2021!

TARIFS CINÉMA :

Plein tarif : 6,5 € / Tarif réduit (étudiants, + 65 ans) : 5,5 € / Adhérents : 5 € / Chômeurs, RSA, handicapés, enfants moins de 14 ans : 4 €
Carnet 10 tickets : 55 € (valable 1 an)

Adhésions à l'association :

Adultes : 18 €

Tarif de soutien : 22 € (ou plus)

Chômeurs, RSA, handicapés, moins de 18 ans : 8 €

ASSOCIATION VOX POPULI

28 place du Vieux Marché 45220 Château-Renard / <http://levox.fr> / Email : levox@levox.fr
Tél. : 02 18 12 51 98

AGÉ CLIC

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR PERSONNES AGÉES

L'association AGÉ CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a pour mission d'aider les personnes âgées.

Nos missions envers les personnes âgées sont :

- d'informer et de conseiller
- d'évaluer les besoins pour certaines caisses de retraite du Centre Val de Loire,
- d'orienter vers les partenaires compétents,
- d'organiser et de coordonner les actions de prévention (conférences, forum, ateliers...) sur le territoire.

Depuis 2018 nous réalisons des réunions publiques sur les communes de notre territoire d'intervention à destination des seniors de 60 ans et plus, mais ouvertes également aux élus locaux, aidants familiaux et professionnels. Ces réunions ont pour objet d'informer le public sur les différents dispositifs d'aide existants permettant de prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer le maintien à domicile.

Le contexte sanitaire a stoppé ces actions, dès que cela sera possible nous mettrons tout en œuvre pour les réactiver.

Nous avons proposé en 2020 différents ateliers à destination des seniors :

- ateliers équilibre et relaxation,
- ateliers numériques,
- ateliers code de la route,
- ateliers yoga,
- ateliers socio-esthétiques.

Ces ateliers ont été interrompus suite au confinement mais certains ont repris début juin, avec toutes les précautions d'hygiène et de sécurité liées au COVID 19 mais ont de nouveau dû cesser conformément aux règles sanitaires du 29 octobre 2020. Compte tenu de ces contraintes qui risquent de perdurer début 2021, nos partenaires financiers vont nous permettre de réaliser la réouverture de ces ateliers de manière plus individuelle, aussi il serait intéressant de connaître les besoins et souhaits dans votre commune. Notre association AGE-CLIC composée de 2 coordinatrices, une secrétaire, est votre interlocutrice pour toutes demandes de renseignements favorisant le maintien à domicile.

La pandémie COVID 19 nous a amenés à travailler différemment et à instaurer le plus possible le télé-travail tout en nous efforçant de conserver le lien social et le suivi des usagers, essentiellement par téléphone et par internet. Les visites dans le cadre de l'évaluation CAR-SAT ont repris, dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation tant par l'évaluatrice que par les personnes présentes au domicile.

Nous restons joignables par téléphone ou par mail au 02.38.38.37.51 ou clicdugiennes@wanadoo.fr

5, rue des Cigognes 45500 GIEN
Tél. 02 38 38 37 51

Fax : 02 38 67 84 77

clicdugiennes@wanadoo.fr

Notre service est gratuit et confidentiel.



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DE L'EST DU LOIRET

Pendant les périodes de confinement, nos services se sont mobilisés pour assurer notre mission.

- Livraison de repas à domicile
- Aide à la personne
- Véhicule aménagé pour transporter des personnes à mobilité réduite
- Matériel de téléassistance

Crédit d'impôt de 50% des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes non imposables sur le revenu.

Déduction d'impôt de 50% des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes imposables sur le revenu.

À Saint-firmin-des-bois
8 personnes pour l'aide à la personne
1 pour le portage repas
3 pour la télé-assistance

Contactez nous pour obtenir plus d'informations : 278 route de Gy-les-Nonains 45220 Château-Renard 02.38.95.38.92

www.adapage.fr

adapagechateau-renard@orange.fr

Un animateur numérique à votre service à la MSAP de Château-Renard

Depuis le 3 mai 2019, des permanences d'animateurs numériques sont mises en place au sein de la Maison de services au public de Château-Renard. Pour vous aider à vous approprier les outils et à vous familiariser avec les usages liés à la dématérialisation des démarches administratives, l'animateur est à votre disposition tous les vendredis.

Des permanences numériques sont actuellement mises en place tous les vendredis de 9h00 à 12h30 au sein de la Maison de services au public (MSAP) de Château-Renard. Un animateur numérique du PIMMS de Montargis est présent pour vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives en ligne, en appui des chargés de clientèle de La Poste.

Devenir autonome avec le numérique

Que vous ayez besoin de créer un compte ameli et d'y accéder, de remplir un formulaire, de faire une demande de carte grise ou de

permis de conduire, de consulter le site de Pôle Emploi ou demander une attestation, etc., la MSAP met à votre disposition un accès internet et un équipement bureautique gratuitement et en libre-service (un ordinateur, une tablette, une imprimante et un scanner).

Vous n'êtes pas à l'aise avec l'utilisation de ces équipements ? Si vous le souhaitez, l'animateur numérique peut vous accompagner pour apprendre à les utiliser et vous permettre, à terme, d'effectuer vos démarches en ligne en toute autonomie.



INFORMATIONS PRATIQUES

LA POSTE
PLACE DU CHATEAU
45220 CHATEAU RENARD

HORAIRES D'OUVERTURE

- lundi de 9h00 à 12h30
- mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- samedi de 9h00 à 12h30

PRÉSENCE DE L'ANIMATEUR NUMÉRIQUE :

- vendredi de 9h00 à 12h30

LES ORGANISMES PARTENAIRES À CHATEAU-RENARD





MAIRIE

LUNDI
de 09h00 à 12h00

VENDREDI
de 14h00 à 17h00

02.38.95.22.59

mairie-st-firmin-
des-bois@orange.fr

